

Imprimé à retourner impérativement avant le 10 mars à la Fédération des Chasseurs - Beaugard - 35630 Saint Symphorien

Commission 1 de mai 2010

Numéro de dossier :
(Ne pas remplir)

1. IDENTITES.

Le demandeur est :

Détenteur du droit de chasse

Mandataire du détenteur du droit de chasse

Président de l'association

Propriétaire s'étant réservé la souscription de la demande ou son mandataire

Identité du détenteur du droit de chasse :

Propriétaire

Locataire

Autre

MAIL

Le DEMANDEUR est :

ACCA

ACC

Association

Privé

Groupement

Autres

Nom de la structure :

Ou de la personne

Adresse :

Code postal :

Commune

Téléphone

Son REPRESENTANT est :

Président

Directeur

Gérant

Autres

Nom :

Adresse :

Code postal :

Commune

Téléphone

2. TERRITOIRE DE CHASSE.

Situation administrative.

Liste des communes et lieux dits. **La Commune principale sur la première ligne**

COMMUNES	LIEUX-DITS

Description.

Nature	Bois et forêts	Landes et friches	Prairies permanentes	Cultures	...	Total
Surface (ha.)						
Dont soumise au régime forestier						

3. JUSTIFICATIF DU PLAN DEMANDE.

Plan de chasse Sanglier	VOTRE ESTIMATION	VOTRE DEMANDE	TOTAL	DONT EN TIR D'ÉTÉ
Moins de 50 Kg	☞	☞		☞
Indifférencié	☞	☞		☞

En cas d'attribution, la signature de ce document m'engage au paiement des frais inhérents au Plan de Chasse : **Adhésion, coût bracelet et frais.** Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé

fait à..... le.....

(signature)

(NB : La production de faux documents ou renseignements inexacts est réprimée par l'article 441.6 du code pénal)

Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine - Le Morgat - 12, rue Maurice Fabre CS 23167 - 35031 RENNES CEDEX
Téléphone 02.90.02.31.71 Fax : 02.90.02.31.36

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine

Beaugard - 35630 - Saint Symphorien - Téléphone : 02.99.45.50.20 - Télécopie : 02.99.45.54.26 - Email : fdc35@fdc35.com